



Coulommiers

Accueil / Collecte des déchets / Le verre

## LE VERRE

---

Les objets en verre doivent être déposés en apport volontaire dans les conteneurs à verre aériens, semi-enterrés ou enterrés répartis sur la commune (bouteilles, flacons, bocaux sans couvercle).

### Emplacements des PAV

---

#### MAIRIE DE COULOMMIERS

---

13 rue du général de Gaulle

77120 COULOMMIERS

01 64 75 80 00

**Nous contacter**

